





# Mise en place d'un programme de gestion différenciée des espaces communaux – Objectifs Zéro Phyto

# PROGRAMME 2016 – 9 communes Réunion de lancement – PNR du Vexin Français 5 juillet 2016











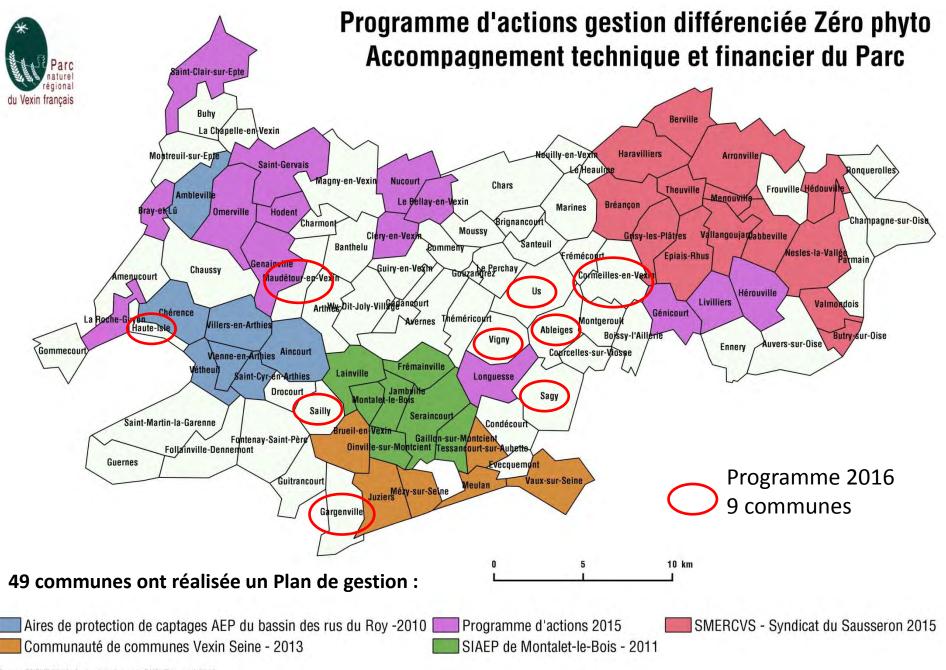


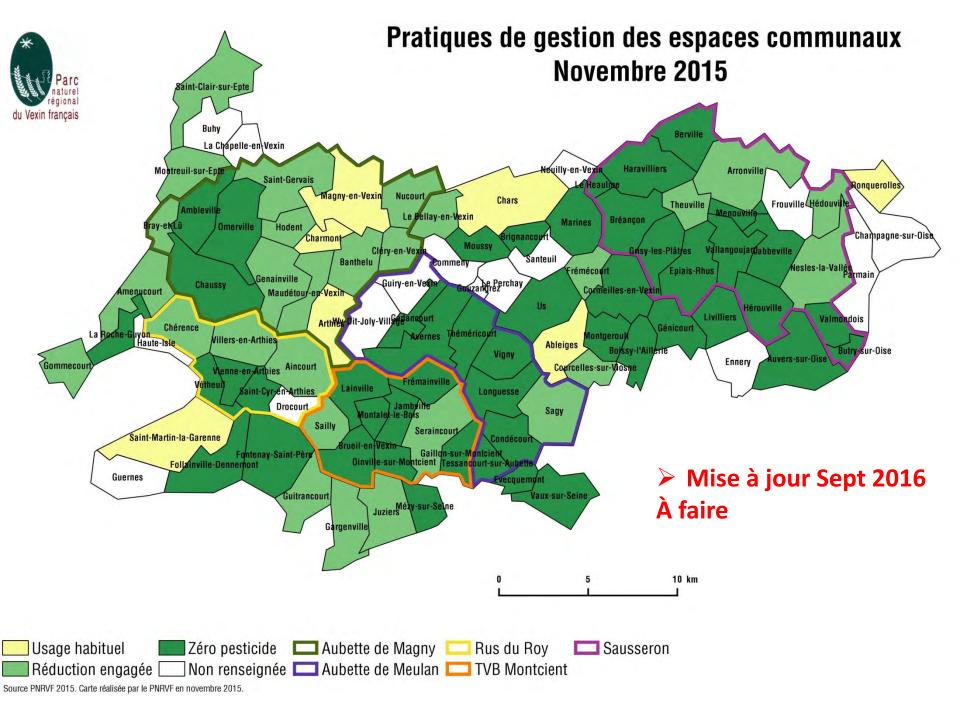
### Tour de table

Chacun se présente et fait un point rapide sur l'état d'avancement des pratiques de gestion de sa commune en « Zero phyto » et Gestion Différenciée des espaces

(c'est quoi pour vous la Gestion différenciée ?)

> Et la communication auprès des habitants ?











# Outils de communication via le PNR....

- → Panneaux d'information / développer pour fin sept
- → Centralisation des informations sur EXTRANET Pnrvf

Faites nous remonter vos infos, remarques, questions...

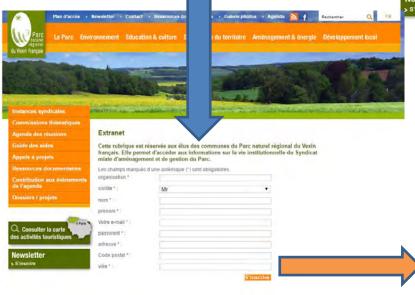
→ Questions/réponses « type »
En cours : pour fin sept



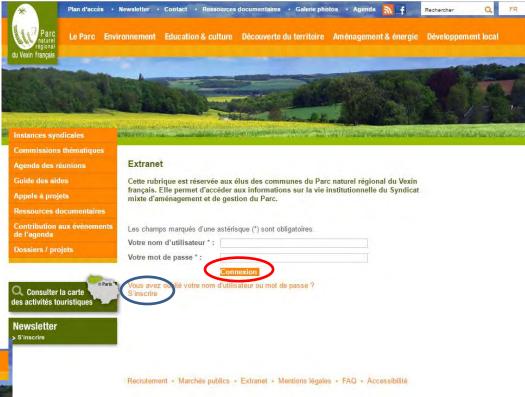
L'extranet est un espace dédié aux élus du Comité syndical et des communes du Parc, accessible par le biais d'un système sécurisé avec login (identifiant) et mot de passe.

Entrez vos identifiants si vous êtes déjà inscrit(e) et cliquez sur Connexion.

Si vous n'êtes pas encore inscrit(e), cliquez sur S'inscrire pour accéder au formulaire d'inscription et le valider.



http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/extranet



Après validation du formulaire, un mail est automatiquement envoyé à l'administrateur du site. Lorsqu'il aura validé votre inscription, vous recevrez un mail rappelant vos codes d'accès à l'extranet.

problèmes à l'inscription, contactez Pascal BARRIOT, chargé de mission Internet / promotion touristique Tél. 01 34 48 66 33 – Mail : p.barriot@pnr-vexin-français.fr

Si vous rencontrez des

On peut accéder à l'extranet depuis toutes les pages du site internet. Le lien se trouve dans le menu de bas de page.

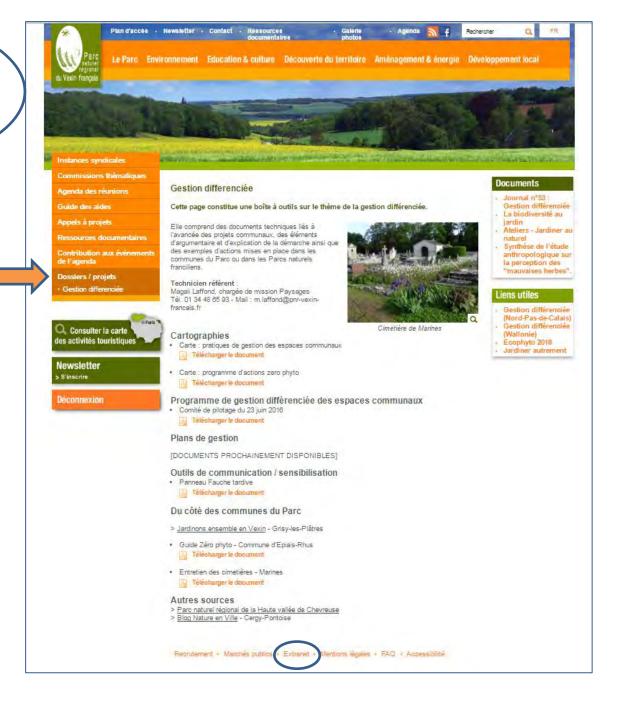
Dans le menu de l'extranet, la page Gestion différenciée se situe dans la rubrique

Dossiers / Projets

dans la colonne de gauche.

#### Lien direct:

http://www.pnr-vexinfrancais.fr/fr/extranet/dossiersprojets/gestion-differenciee









# De quoi s'agit'il?

- Il s'agit d'induire et d'expliciter les changements de pratiques de façon progressive selon une démarche d'amélioration continue et une logique de réseau.
- 1. Analyse de l'existant : plan d'entretien (formalisé ou non)
- 2. Prise de décisions : les objectifs à atteindre et une démarche d'amélioration continue portée par les élus
- 3. Concertation continue des élus : Réunions groupe
- 4. Partage et implication des agents : Formations 2j
- > Et secrétaires de mairie 1/2j
- 5. Progresser: un nouveau plan d'entretien







# Pourquoi?

# **Objectifs**

Protection de la ressource en eau

Préservation de la santé publique

Protection de la qualité de l'air

Préservation des équilibres naturels















# Pourquoi?

#### La réglementation : encadrer l'utilisation des produits phyto

- 1. Décret du 27/05/1987 : local de stockage EPI « Scaphandre de soirée exigé! »
- 2. Décret du 28/04/2002 : PPNU et EVPP « Vie et mort d'un produit chimique »
- 3. Décret de 12/09/2006 : mélanges, la dérive des produits, la ZNT, le délai de rentrée « Equilibres naturels et santé publique »
- **4. Décret de 27/06/2011 :** interdiction de traiter sur les lieux ouverts au public et à moins de 50 m de lieux accueillant des personnes vulnérables obligation d'affichage et de balisage, délai de rentrée et délai d'éviction...
- 5. Ecophyto 2018 : certiphyto au 01/10/2014
- **6. Loi Labbé du 08/02/2014** : interdiction d'utilisation de produits phytosanitaire dans les collectivités à partir de 2020. Vente interdite aux particulier à partir de 2022.
- 7. Loi sur la transition énergétique Juillet 2015 : Interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires dans les collectivités à partir de janv.2017. Vente interdite aux particuliers à partir de 2019.
- 8. Loi cadre sur la biodiversité
- 9. Ecophyto 2025?

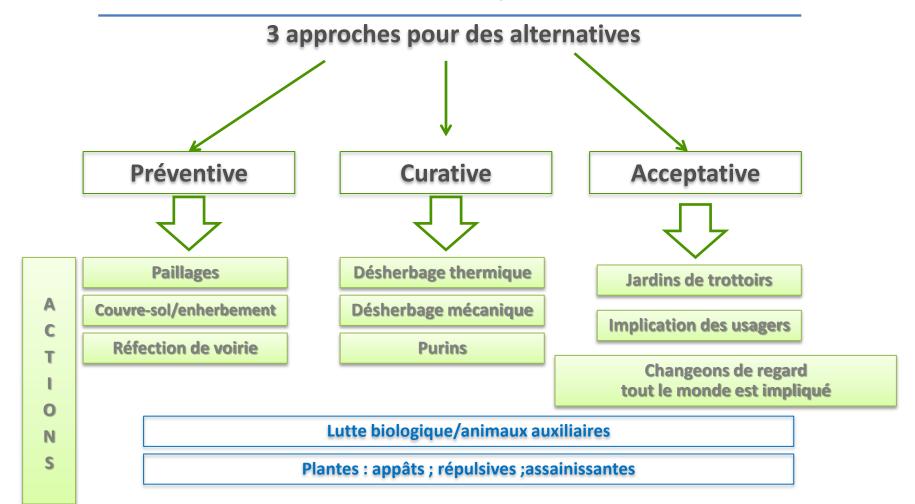






« L'homme doit avoir des rêves suffisamment grand pour ne pas les perdre de vue en les poursuivant ». Oscar WILDE

# **Comment ? Une démarche plurielle et réfléchie**

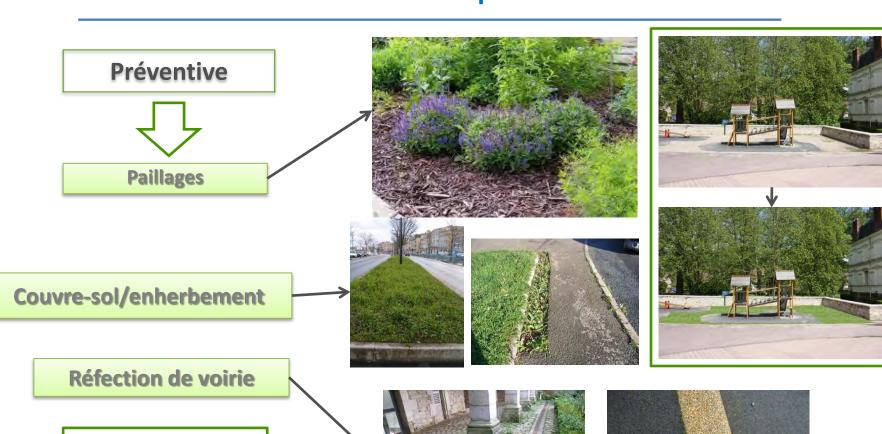








# **Comment ? Une démarche plurielle et réfléchie**



Concevoir des espaces ou la végétation spontanée : ne peut









« Entretenir autant que NORMANDIE nécessaire mais aussi peu que possible ».

# **Comment ? Une démarche plurielle et réfléchie**

# **Curative**



Désherbage thermique















#### **Purins**

Accompagner plutôt qu'éradiquer!
70 % de résultat plutôt que 100 %!











« L'homme qui plantait des arbres... Histoire d'un optimiste ».

Jean Giono



# **Comment ? Une démarche plurielle et réfléchie**

# **Acceptative**



**Jardins de trottoirs** 

#### **Implication des usagers**

Accepter ces soi-disant « mauvaises herbes », certainement moins dangereuses que ces produits censés les éradiquer sans jamais y parvenir!







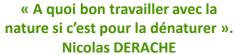








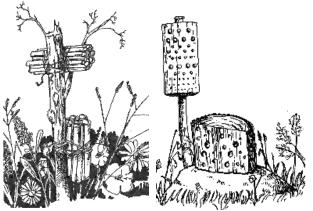






# **Comment ? Une démarche plurielle et réfléchie**

#### Lutte biologique/animaux auxiliaires







#### Plantes: appâts; répulsives; assainissantes













#### **Des leviers**

**Evolution des pratiques : la gestion différenciée des espaces verts et de nature** 

#### ENTRETIEN DIFFERENCIE DES ESPACES EN HERBE

- \$Faire varier les hauteurs de tontes;
- Adapter le nombre de passages aux besoins.



# **Enjeux/objectifs atteints**

Préservation de la biodiversité
Optimisation du temps de travail
Plan climat
Economies d'eau









#### **Des leviers**

# **Evolution des pratiques : la gestion différenciée des espaces verts et de nature**

#### Gestion durable des bois et bosquets, des lisières

- \$Favoriser les strates arbustives et herbacées;
- Moins entretenir mais mieux entretenir.



# **Enjeux/objectifs atteints**

- . Plan climat
- . Préservation de la biodiversité
- . Identité des paysages communaux
- . Optimisation du temps de travail











#### **Des leviers**

#### **Evolution des pratiques**

#### Fleurissement durable

- ♥ Favoriser les plantes spontanées et les vivaces ;
- ☼ Réduction des intrants : compost ; auxiliaires ; paillages...



# **Enjeux/objectifs atteints**

- . Embellissement
- . Démarches participatives
- . Préservation de la biodiversité
- . Optimisation du temps de travail









« C'est l'inconnu qui engendre la peur ». François Terrasson

# **Des leviers**

# Communiquer/impliquer



















«Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour. Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours. » Proverbe Chinois

# **Des leviers**

# Former/autonomiser















« Dans une Démocratie, rien n'est écrit de manière immuable : l'avenir, qu'il soit individuel ou collectif, est toujours à inventer... »

# **Des leviers**

# Favoriser les échanges











# Synopsis de la démarche proposée

5/07/2016

Réunion de lancement

Phase 1: diagnostic/perspectives

Phase 2 : Définition des objectifs

- Etat Zéro des pratiques par commune
  - Cartographie simplifiée
- Réunion technique n°2 de restitution et de définition des objectifs avant validation/commune

Fin 2016 Début 2017

Phase 3:
Programmes
d'actions

- Programme d'actions par commune
- Réunion technique n°3: présentation du programme d'action à chaque commune







# Synopsis de la démarche proposée

# Phase 4: leviers

- Plan de formation
- Animation de la formation sur 2 jours
- Sensibilisation agents mairie
- Communication

#### Juin 2017?

# Phase 5 : Suivi et évaluation

- Mise en place des outils de suivi
  - Lancement des suivi participatifs

# Phase 5: Evaluation

 Evaluation: analyse des outils de suivi; discussions; visites







# Merci pour votre attention...

ECO'LogiC 121 rue Chanzy 59260 Lille - Hellemmes contact@scop-ecologic.fr 06 68 49 32 37

